



Paris, le 13/03/2020

## Communiqué de presse

Contrairement à certains échos publiés dans des médias, le Conseil constitutionnel n'a à aucun moment et en aucune façon été consulté ou saisi d'un éventuel report des élections municipales ou d'une question qui lui serait liée.

---

**Contact presse / [communication-presse@conseil-constitutionnel.fr](mailto:communication-presse@conseil-constitutionnel.fr)**

**Sylvie VORMUS : 06 76 96 22 65**